2020
2021

Guide de Rentrée

de 0 à 17 ans

Réussir sa rentrée est pour tous une obligation élémentaire.
Vous découvrirez dans ce guide les structures mises en place par la commune pour permettre à vos enfants et à vous, parents, de vivre cette année 2020-2021 dans les meilleures conditions possibles.

MAIRIE DE VILLE-LA-GRAND
Pôle Education Loisirs Sports
Place du Passage à l'An 2000 - 74100 Ville-la-Grand
WWW.VILLE-LA-GRAND.FR | + D'INFOS : 04 50 84 34 82 • 04 50 84 24 29

ville-la-grand
tout simplement

Edito

Le guide de rentrée 2020-2021 vous renseigne sur les structures mises en place par la commune pour accueillir les enfants de 0 à 17 ans.
Le Pôle Education Loisirs Sports (PELS) se tient à votre disposition pour vous renseigner, vous aider et vous conseiller.

Pendant cette période de crise sanitaire, le chantier de l'école de Pottières a connu quelques perturbations. En effet, les entreprises ont dû se plier à un protocole très strict et contraignant afin de pouvoir travailler malgré les difficultés. La future école de Pottières devrait être livrée après les vacances d'automne.
Nous comptons sur la compréhension et la patience de toutes et tous en attendant que les infrastructures soient opérationnelles.

En ce qui concerne l'école de Cornières, les classes de maternelle seront donc, pour une année encore sur le même site. Nous profiterons de cette période de transition pour préparer les enfants à leur future école de Pottières, pour leur rentrée prévue en 2021.
En revanche, une classe de maternelle sera supprimée à l'école de La Bergerie.

Nous souhaitons aux élèves de la commune, aux enseignants ainsi qu'au personnel communal une excellente rentrée qui nous l'espérons sera faite dans un climat plus serein !

Richemène Schierz , adjointe aux affaires scolaires
&
Hervé Trolat, adjoint petite enfance, enfance, jeunesse et sports

Conseil Municipal des Enfants

Le CME est une instance représentative de l'enfance et de la jeunesse de Ville-la-Grand.

Ce dispositif est un espace de civisme qui renforce la démocratie locale à travers un dialogue permanent entre jeunes et élus adultes. C'est également un espace d'émancipation dans lequel la participation des conseillers est active tout au long des étapes de cette expérience.

Les jeunes sont élus pour un mandat de 2 ans et représentent les écoles de Cornières, du Centre, le collège Paul Langevin et le Juvénat. La réussite de ce projet est le résultat d'un partenariat fort entre les services de la commune et les établissements scolaires.

A l'automne 2019 ont été élus la Maire des enfants et les nouveaux conseillers. Ce sixième mandat (2019-2021) sera l'occasion pour les enfants de vivre une véritable expérience de « jeune citoyen » et de « porte-parole » de la jeunesse.

Nous comptons sur eux pour s'engager dans cette aventure et les assurons de notre soutien dans leurs nouveaux projets.

Pôle Education Loisirs Sports

**Le Pôle Education Loisirs Sports est un service dédié à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
Son guichet unique permet aux familles d'effectuer en un même lieu et en une seule fois les démarches administratives liées au scolaire, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.**

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour assurer la prise en charge de votre enfant aux activités restauration, périscolaire, mercredis PMA, vacances... vous devez effectuer les démarches administratives suivantes :

- Constitution d'un dossier famille.

Une campagne d'actualisation des données pour 2020-2021 est en cours.

- Retour au guichet unique du PELS avec toutes les pièces justificatives.
- Votre dossier famille est complet :

Inscription aux activités dès le 19 août via l'espace famille ou au guichet unique du PELS pour les familles ne disposant pas d'internet.

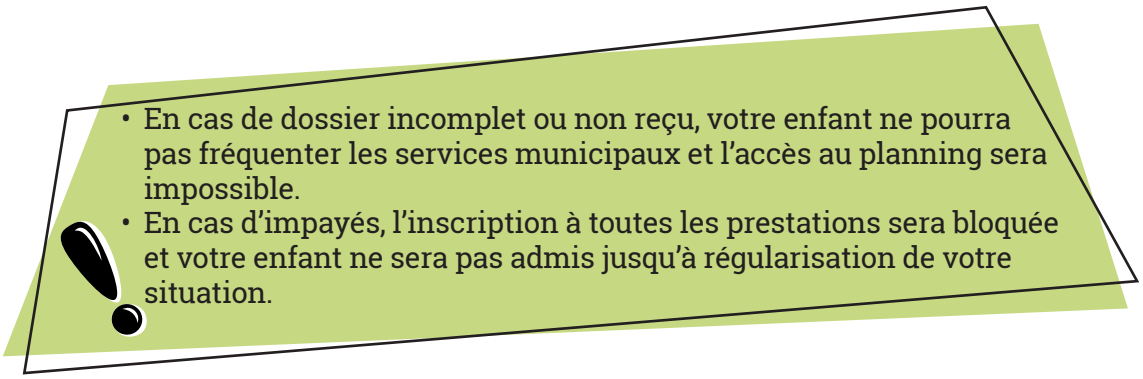

- En cas de dossier incomplet ou non reçu, votre enfant ne pourra pas fréquenter les services municipaux et l'accès au planning sera impossible.
- En cas d'impayés, l'inscription à toutes les prestations sera bloquée et votre enfant ne sera pas admis jusqu'à régularisation de votre situation.

RÉSERVATION • ANNULATION
restauration, périscolaire, mercredis

Rendez-vous :

- sur votre espace famille, rubrique « Planning »
- au guichet unique du PELS

Attention :

- L'école ne se charge pas de prévenir la structure PMA des absences des enfants, il revient donc aux parents de le faire.
- En cas d'absence le jour-même, la prestation est facturée (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- En cas d'absence prolongée, les parents procèdent à l'annulation sur l'espace famille pour le périscolaire et les mercredis ou avisent le guichet unique du PELS.
- En cas de sortie scolaire, la réservation est à annuler par la famille.

- L'annulation et l'inscription ne sont possibles que jusqu'à la veille avant 11h30. Pour le lundi, elle doit être faite le vendredi précédent avant 11h30.
- En cas de jour férié, elle doit être faite le jour précédent le jour férié avant 11h30.

Pour toute annulation hors délai, la prestation est facturée.

INSCRIPTION • ANNULATION
vacances, accueil découverte

L'inscription aux accueils découverte aura lieu à partir de mercredi 9 septembre sur l'espace famille.
Pour les familles ne disposant pas de leur espace famille, contactez le guichet unique du PELS dès le vendredi 11 septembre.
Le programme des activités sera diffuser sur www.ville-la-grand.fr et sur l'espace famille.
L'inscription aux vacances a lieu durant des périodes déterminées, selon un calendrier prédéfini (cf. page 4).

Rendez-vous :

- sur votre espace famille, rubrique « Inscriptions »
- au guichet unique du PELS

Attention :

- En cas d'absence le jour-même, la prestation est facturée (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- En cas d'absence prolongée, les parents avisent le guichet unique du PELS.
- En cas d'absence, il faut prévenir le PMA Maternel/Elémentaire ou le PPA.

- L'inscription est possible dans la limite des places disponibles.
- L'annulation et l'inscription ne sont possibles que pendant la campagne d'inscription.

Pour toute annulation hors délai, la prestation est facturée.

TARIFS

Les tarifs sont disponibles sur www.ville-la-grand.fr et sur l'espace famille.

- En cas d'absence de documents permettant le calcul du quotient familial, le tarif le plus élevé est appliqué.
- En cas de changement de quotient familial ou de situation entraînant une modification, informez le guichet unique du PELS le plus rapidement possible, aucune rétroactivité n'est prise en compte.

Actualisation des données financières
Les tarifs sont fixés en Conseil Municipal en fonction du quotient familial et sont réactualisés chaque année civile (pensez à fournir l'avis d'imposition N-1 ou l'attestation CAF actualisée).

ESPACE FAMILLE SIMPLY CITE

https://portail-ville-la-grand.ciril.net/

Cet espace famille donne la possibilité de consulter votre dossier, d'effectuer vos réservations, de payer vos factures, d'échanger via une boîte de dialogue.

FACTURATION

Vos consommations sont regroupées sur une même facture mensuelle.

Comment payer sa facture ?
Par chèque, espèces, carte bancaire, CESU (Chèque Emploi Service Universel).
Un tutoriel est mis à disposition sur l'espace famille, rubrique « Documents liés aux activités ».

INFOS PRATIQUES

Pôle Education Loisirs Sports
Place du Passage à l'An 2000
04 50 84 34 82 • 04 50 84 24 29
pels@vlg.fr

Horaires du guichet unique :
lundi au vendredi
8h30 à 12h00 & 14h00 à 17h00

Périodes d'inscriptions aux vacances 2020-2021

AUTOMNE
du lundi 21 septembre au vendredi 2 octobre 2020
NOËL
du lundi 23 novembre au vendredi 4 décembre 2020
HIVER
du lundi 11 au vendredi 22 janvier 2021
PRINTEMPS
du lundi 15 au vendredi 26 mars 2021
ÉTÉ
du mardi 25 mai 2021 au vendredi 4 juin 2021

Un accueil spécifique petite enfance est à votre disposition les lundi et jeudi après-midi de 14h00 à 17h00 au PELS ou par téléphone au 04 56 30 10 38.

Petite enfance de la naissance à 3 ans

Les pré-inscriptions se déroulent tout au long de l'année uniquement lors des permanences petite enfance les lundi et jeudi après-midi au PELS (cf. page 4).

L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS « BÉBÉ D'AMOUR »

Bébé d'Amour est un lieu d'accueil collectif pour les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Sa capacité d'accueil est de 45 places, réparties en 3 sections (bébés, moyens et grands).

L'équipe, composée de professionnels diplômés de la petite enfance, d'agents techniques et d'une cuisinière, accompagne chaque enfant avec bienveillance pour favoriser son épanouissement émotionnel et psychomoteur.

Elle tient compte de ses besoins et de son rythme, et l'accompagne vers l'autonomie en respectant chaque étape de son développement.

Le multi-accueil a à cœur d'ouvrir ses portes aux enfants en situation de handicap, dans le but de proposer à tous des activités ludiques et pédagogiques ainsi que tendre à l'acceptation de la différence et au « bien vivre ensemble ».

Il est obligatoire d'être Villamagnain.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LES ENFANTS D'ABORD »

Ce lieu (45 rue des Voirons) est un lieu convivial, d'échanges, de rencontres et de jeux.

Il a pour vocation d'offrir un temps privilégié pour chacun : enfants de 0 à 3 ans inclus, accompagnés d'un adulte référent.

Accueil tous les lundi et vendredi de 8h45 à 11h15 et le mercredi de 9h00 à 11h00.

Entrée libre, limitée à 10 familles

LA CRÈCHE « PAPRIKA »

La commune de Ville-la-Grand dispose de 7 places à la crèche privée de la société Maison Bleue (16 rue de l'Industrie - Annemasse), qui est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30.
Les demandes d'admission sont étudiées en mairie comme celles de Bébé d'Amour.

Il est obligatoire d'être Villamagnain.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « LA MAISON QUI CHANTE »

Le RAM apporte des informations tant aux parents qu'aux assistantes maternelles à qui il offre un soutien dans leur pratique quotidienne.

Au travers d'ateliers, le relais leur donne la possibilité de rencontrer d'autres assistantes maternelles et d'échanger sur leurs expériences.

Pour les enfants, le relais est un lieu d'éveil et de rencontre grâce aux activités de découverte (chansons, lectures, contes, rencontres intergénérationnelles, etc.) qui leur apportent une socialisation progressive.

Accueil pour les parents employeurs d'assistantes maternelles :

- le mardi de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous, au bureau du RAM.
- les lundi et jeudi de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous, au PELS.

Permanence petite enfance

Les lundi et jeudi de 14h00 à 17h00 au PELS, une professionnelle de la petite enfance vous accueille pour vous renseigner sur les modes de garde et vous accompagner dans vos choix et vos démarches.

Cette permanence est animée par une éducatrice de jeunes enfants :

- Accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins.
- Recueil des pré-inscriptions pour le multi-accueil et propositions de disponibilités des assistantes maternelles.

Pôle Multi-Activités de 3 à 12 ans

Le PMA fonctionne au regard d'un projet éducatif du territoire défini par la ville.

Les principaux objectifs retenus pour 2020/2021 sont les suivants :

- **Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité** et de la socialisation à travers une participation citoyenne.
- **Respecter** le rythme de l'enfant en proposant des activités ludiques et variées.
- **Créer un climat de confiance**, afin de **favoriser la créativité, l'imagination et la liberté d'expression** de l'enfant.
- **Accompagner** l'enfant dans la construction de son identité.
- **Valoriser** l'enfant dans son développement et ses compétences, tout en l'accompagnant dans la **communication et le respect**.
- Sensibiliser l'enfant à la **découverte de notre planète** dans le **respect de la nature et l'environnement**.
- Créer un lieu de **partage et d'échanges** pour les enfants, les familles et les partenaires.

Notre équipe est composée d'animateurs professionnels dotés de compétence dans divers domaines (tir à l'arc, sport, art plastique, théâtre, musique…), qui permettent d'étayer notre approche pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Se référer à la rubrique « Pôle Education Loisirs Sports » en page 3.

PERISCOLAIRE - Accueil multi-activités

Maternel 3-5 ans / Elémentaire 6-12 ans

Horaires :

- Le matin à partir de 7h30 et jusqu'à l'heure d'ouverture des écoles
- Le soir dès la sortie des classes et jusqu'à 18h30

Lieux : en fonction de l'affectation scolaire

- Ecole de Pottières
- Ecole de Cornières
- Ecole de La Bergerie
- PMA pour l'école du Centre

ÉTUDE JEUX-TU-IL

Début des activités le 21 septembre 2020
Accompagnement à la scolarité et projets à thème assurés par les enseignants.

Horaires :

- de 16h30 jusqu'à 18h00

Lieu :

- Ecoles du Centre : lundi et mardi
- Ecole de Cornières : lundi et jeudi

ACCUEIL DECOUVERTE

Début des activités le 21 septembre 2020

Horaires :

- Le soir de 16h30 à 18h30 pour les enfants du CP au CM2.

Lieux :

- En fonction des activités et seront communiqués à la rentrée.

Inscriptions sur l'espace famille dès le mercredi 9 septembre 2020.

Le descriptif des activités sera disponible sur www.ville-la-grand.fr et sur l'espace famille.

En cas d'absence de l'enfant, la famille doit prévenir le PMA Maternel/Elémentaire ou le PPA.

MERCREDIS & VACANCES SCOLAIRES

Horaires :

- Accueil à la journée : de 7h30 à 18h30
- Accueil à la demi-journée : de 7h30 à 12h00 et/ou de 13h30 à 18h30 (sans repas)

Un accueil et un départ échelonnés sont possibles :

- Accueil : de 7h30 à 10h00 et de 13h30 à 14h00
- Départ : de 11h30 à 12h00 et de 16h30 à 18h30

Lieux :

- PMA Maternel (3-5 ans) : Ecole de La Bergerie
- PMA Elémentaire (6-9 ans) : PMA
- PPA (10-12 ans) : PMA

- **PMA mercredis :** Il est obligatoire d'être Villamagnain
- **PMA vacances :** Il est obligatoire d'être Villamagnain
- **PMA Accueil de loisirs :** Semaine du lundi au vendredi, inscriptions à la journée ou à la demi-journée (matin ou après-midi) sans repas
- **PMA Stage :** Inscription au stage complet avec ou sans nuitée
- **PMA Séjour :** Inscription à la semaine obligatoire
- **PMA Nuitée :** Inscription obligatoire
- **PMA Veillée :** Inscription obligatoire à la journée + soirée

PPA (Pôle Pré-Adolescents)
Programme d'animation adapté aux « pré-adolescents »

Il vient compléter ceux dédiés aux maternels et aux élémentaires afin d'accompagner les enfants de 10-12 ans (CM1-CM2) vers des activités qui leur seront proposées, plus tard, par le service LABO-jeunesse.

Restauration Scolaire pause méridienne 12h00-14h00

La restauration est gérée par une société privée, en liaison froide. Les repas sont livrés et remis en température sur place.

La collectivité propose aux enfants des quatre écoles deux menus au choix : classique ou végétarien. Ils sont consultables sur les panneaux d'affichage des écoles, sur www.ville-la-grand.fr et sur l'espace famille.

Actuellement, la Ville relance la consultation de son marché restauration dans l'objectif d'améliorer le contenu des assiettes des enfants (produits locaux, respect de la saisonalité, respect de label bio...).
Le nouveau prestataire devrait intervenir au retour des vacances d'automne 2020.

Les tarifs de la restauration scolaire sont basés sur le quotient familial.

Le règlement de fonctionnement est consultable sur www.ville-la-grand.fr et sur l'espace famille, ou à disposition au guichet unique du Pôle Education Loisirs Sports.
Toute inscription vaut acceptation du règlement.

Le LABO-jeunesse à partir de 11 ans

Le Labo est un lieu de loisirs éducatifs durant les vacances scolaires, les mercredi et vendredi après-midi destiné à la jeunesse entre 11 et 17 ans. L'objectif est de créer du lien, de favoriser les échanges et de les accompagner au développement de projets individuels et collectifs.

Horaires :

- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h00

Durant les vacances scolaires, les jeunes retrouveront des activités à caractère culturel, artistique et sportif, des activités modulées en semaine ou en journée(s) ou des séjours en fonction de la saison.

Mais c'est aussi... un lieu ouvert dédié aux adultes.

C'est un lieu de culture où la création, la découverte et l'épanouissement sont autant de raisons de se laisser tenter et de tester (Musique, Zumba, Skate Park Indoor...).

Mais pas que...
Salle de spectacle pouvant accueillir différents milieux artistiques : théâtre, danse, soirées concerts, etc.
Studio d'enregistrement et de répétition, possibilité de résidences sur réservation.

Et encore...
Un Point Information Jeunesse (PIJ), lieu d'écoute, de dialogues, d'échanges et d'accompagnement aux projets (bourses...) pour les jeunes jusqu'à 25 ans.
Un lieu d'accueil entièrement gratuit avec accès libre à Internet.
On y trouve de nombreuses informations sur les études, les métiers, l'emploi, les formations, la société et la vie pratique (citoyenneté, dangers d'internet...), le logement, la santé, les loisirs, les vacances...

LE LABO
2 rue des Biches
74100 Ville-la-Grand
04 50 38 03 10 • 06 37 36 07 13

MODALITÉS D'INSCRIPTION
au guichet unique du Pôle Education Loisirs Sports,
se référer en page 3.

L'école buissonnière au Moulin de Carra

Le Moulin de Carra est un lieu de valorisation des patrimoines naturel et culturels, d'éducation à l'environnement et au développement durable, de partages citoyens et d'éducation populaire.

Pour que les enfants vivent des activités nature, l'école buissonnière est un espace d'expérimentation et d'émerveillement en lien avec la nature.

Les temps d'animations proposés répondent aux objectifs suivants :
- Donner envie de **découvrir la nature** et de **vivre des expériences** à son contact.
- **Recréer des liens** entre l'environnement et les hommes.
- Permettre à chacun de **prendre du plaisir** et de s'amuser.
- **Apprendre à vivre**, à être et **à faire ensemble**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
au guichet unique du Pôle Education Loisirs Sports, se réferer en page 3.

ACCUEIL DÉCOUVERTE
Début des activités le 29 septembre 2020

Public & jours :
- CP-CE1-CE2 : mardi
- CM1-CM2 : jeudi

Horaires :
- Le soir de 16h30 à 18h30

Lieux :
- 16h30 : accueil dans la cour de l'école du Centre
- 17h00-18h20 : animation au Moulin de Carra
- 18h20-18h30 : les parents récupèrent les enfants au Moulin de Carra

Les inscriptions se font pour l'année scolaire, dès le 9 septembre 2020.

MERCREDIS

Public : 6-12 ans

Horaires :
- Accueil à la journée : de 8h00 à 18h00
- Accueil à la demi-journée : de 8h00 à 12h00 et/ou de 13h30 à 18h00 (sans repas)

Lieux :
Accueil et un départ au Moulin de Carra :
- Accueil : de 8h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h00
- Départ : à 12h00 et de 17h00 à 18h00

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : animation

Les inscriptions se font de vacances à vacances, à la journée et/ou la demi-journée.

VACANCES SCOLAIRES - Stages nature

Public : 6-12 ans

Jours : du lundi au vendredi

Horaires : de 8h00 à 18h00

Lieux :
Accueil et départ au Moulin de Carra :
- 8h00-9h00 : accueil
- 17h00-18h00 : les parents récupèrent les enfants au Moulin de Carra.

De 9h00 à 17h00 : animation

Les inscriptions se font sur la semaine complète, selon un calendrier prédéfini (cf. page 4).

Contacts

PÔLE ÉDUCATION LOISIRS SPORTS

- **Guichet unique PELS**

Horaires : lundi au vendredi 8h30-12h00 • 14h00-17h00
pels@vlg.fr
- Secteur Enfance/Jeunesse/Sports
Tél. : 04 50 84 34 82
- Secteur Scolaire/Petite Enfance
Tél. : 04 50 84 24 29

- **Petite enfance**
- Multi-accueil (Bébé d'Amour)
Tél. : 04 50 84 47 52 • multi-accueil@vlg.fr
- RAM et LAEP
Tél. : 04 50 84 26 62 • ram@vlg.fr

- **Pôle Multi-Activités**
- PMA Maternel (3-5 ans)
Tél. : 07 87 28 36 84 • pma.bergerie@vlg.fr
pma.pottieres@vlg.fr • pma.cornieres@vlg.fr
- PMA Elémentaire (6-9 ans)
Tél. : 04 50 84 34 86 • 06 47 34 02 73
pma.centre@vlg.fr • pma.cornieres@vlg.fr
- PPA (10-12 ans)
Tél. : 04 50 84 34 86 • 06 47 34 02 73 • ppa@vlg.fr

- **LABO Jeunesse, Point Information Jeunesse**
Tél. : 04 50 38 03 10 • 06 37 36 07 13 • pij@vlg.fr
- **Ecole buissonnière**
Tél. : 04 50 49 33 12 • ecole.buissonniere@vlg.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Tél. : 04 50 84 47 55 • cme@vlg.fr

PARTENAIRE DE L'ÉCOLE ET DE LA MAIRIE

- **Sou des Ecoles**
Tél. : 06 25 91 01 31 • www.soudesecoles.info
- **APE de l'école de Cornières**
Tél. : 06 58 02 29 06 • ape.cornières@gmail.com

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- **Ecole maternelle de Pottières**
Madame CERVO, Directrice
Rue de Coqueloup
Tél. : 04 50 37 39 19
Horaires : 8h20-11h50 • 13h50-16h20

- **Ecole maternelle de la Bergerie**
Madame BEDOGNI, Directrice
Place du Porte-Bonheur
Tél. : 04 50 37 51 63
Horaires : 8h20-11h50 • 13h50-16h20

- **Ecole élémentaire du Centre**
Monsieur PULOU, Directeur
9 place des Enfants du Monde
Tél. : 04 50 37 16 10
Horaires : 8h30-12h00 • 14h00-16h30

- **Ecole maternelle & élémentaire de Cornières**
Madame PERROLLAZ, Directrice
Rue Albert Hénon
Tél. : 04 50 38 13 17
Horaires : 8h30-12h00 • 14h00-16h30

- **Collège Paul Langevin**
Monsieur BENNETOT-DEVERIA, Principal
Madame MEGEVAND, Adjointe
24 rue des Voirons
Tél. : 04 50 43 21 40

- **Ecole, collège & lycée Saint-François**
Madame BRUGUIER, Directrice école
Monsieur MORIO, Directeur collège et lycée
19 rue Fernand David
Tél. : 04 50 37 76 01

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

RENTRÉE SCOLAIRE : mardi 1 septembre 2020
AUTOMNE : du vendredi 16 octobre 2020 au lundi 2 novembre 2020
NOËL : du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
HIVER : du vendredi 5 au lundi 22 février 2021
PRINTEMPS : du vendredi 9 au lundi 26 avril 2021
FIN DES COURS : mardi 6 juillet 2021